

**PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE RHONE-ALPES**

**28 JANVIER 2017 A ST ETIENNE**

Le quorum est atteint pour cette AG par la présence de 25 clubs sur les 53 clubs de la région Rhône Alpes, et de 76 voix sur 135 possibles (56%) selon la répartition des adhérents en 2016.

CLUBS PRESENTS	Voix
0106 - A.S.C. LAGNIEU CANOE KAYAK	1
0108 - CANOE KAYAK CLUB VALLEE DE L'AIN	3
0702 - CANOE KAYAK CLUB BOURGUESAN	3
0703 - CANOE KAYAK TAIN TOURNON	3
0705 - EYRIEUX CANOE KAYAK	4
0708 - V.P.A. PONT D'ARC	5
0713 - ASS. C.K. DE L'ESCOUTAY	1
2601 - AMICALE PLEIN AIR TAIN TOURNON	1
2602 - CANOE CLUB VALENCE	2
3804 - CLUB CANOE KAYAK VIENNE	4
3805 - OISANS CANOE KAYAK	1
3821 - YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES	1
4201 - CK DOIZIEUX LA TERRASSE S/DORLAY	1
4204 - MATEL SPORTS ROANNE	3
4209 - C.K. CHAMBON FEUGEROLLES	1
4213 - BASE DE LOISIRS LOIRE FOREZ	7
6910 - CK LYON OULLINS LA MULATIERE	7
7301 - MOUTIERS CANOE KAYAK	3
7304 - CANOE KAYAK HAUTE ISERE	3
7308 - LA PLAGNE EAUX VIVES	3
7310 - CHAMBERY LE BOURGET CANOE CLUB	5
7403 - CANOE KAYAK CLUB D'ANNECY	8
7411 - CANOE KAYAK CLUB SEVRIER	3
TOTAL	95

**Membres du comité directeur présents :** Claude Schmitt, Sylvaine Deltour, Sylvain Louvel, Nicolas Trotoux, Philippe Caillebotte, Joël Billard, Rémy Alonso, Francis Gaillard, Thierry Dubut, Thierry Dupras, Agnès Daille, Mélanie Petibout, Pierre Mairesse.

**Cadres techniques d'Etat présents :** Laurent Brossat, Gilles Zok, Vincent Olla

**Présidents de comités départementaux présents ou représentants :** Olivier Debaud (07), Jérôme Billard (26), Claire Landrin (38), Mélanie Petibout (42), Eric Blanc (69), Agnès Daille (73).

**Représentant de la FFCK :** Vincent Lecrubier

## **A- Rapport moral du président Claude SCHMITT :**

La dernière étape vers la grande région est arrivée.

Vous êtes réunis pour acter de l'extinction du comité régional Rhône-Alpes de Canoë-kayak.

Nos aînés auront organisé sa création à l'occasion de la fusion des comités Dauphiné Savoie et Lyonnais, d'autres auront vécu la région Rhône-Alpes au fil de l'eau, et aujourd'hui l'assemblée réunie est témoin de son extinction.

La boucle est bouclée, et dès ce soir nous ne communiquerons plus qu'au travers du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. Si administrativement et sportivement le comité n'aura plus d'existence, d'un point de vue technique, et notre trésorier vous en parlera, nous maintenons par précaution le compte bancaire du CRRACK alimenté avec un fonds pour une durée d'une olympiade.

Je ne vais pas rappeler la genèse du comité, simplement nous pouvons avoir une pensée pour André THIEL, Marcel VENOT, Stéphane GIBERT, les membres fondateurs et les présidents qui m'ont précédés à la gouvernance de ce comité. Il y a eu de bonnes visions, de très bons résultats, des projets plus ou moins complexes à mettre en œuvre, mais toujours réussis. La politique de l'Etat, celle de la région, celle du siège fédéral ont bien évolué sur cette période, et la tâche de concerter 8 départements forts de leurs caractères aura pu donner du fil à détordre.

Pour autant nous n'avons pas à rougir de nos résultats. L'ensemble des élus composant les différents comités directeurs, assistés de générations de cadres d'Etat ont œuvré chacun dans leur spécialité, défendant leur aspiration, en concertation avec l'équipe et en toute transparence pour trouver et proposer des options afin que le Canoë-kayak en Rhône-Alpes vive intensément sa pratique et soit reconnu au sein de sa région et transporte ainsi une forte et belle image à l'extérieur de son territoire.

Alors, relevons la tête, hauts les cœurs, ce moment n'est qu'une étape, une transition vers l'avenir.

Je remercie les membres du comité et les cadres qui m'ont accordé leur confiance et soutenu au long de ce dernier mandat.

Au revoir Rhône-Alpes et vive le nouveau comité Auvergne-Rhône-Alpes.

Et maintenant, tous en route pour réussir l'olympiade TOKYO.

### **Rapport moral voté à l'unanimité des clubs présents**

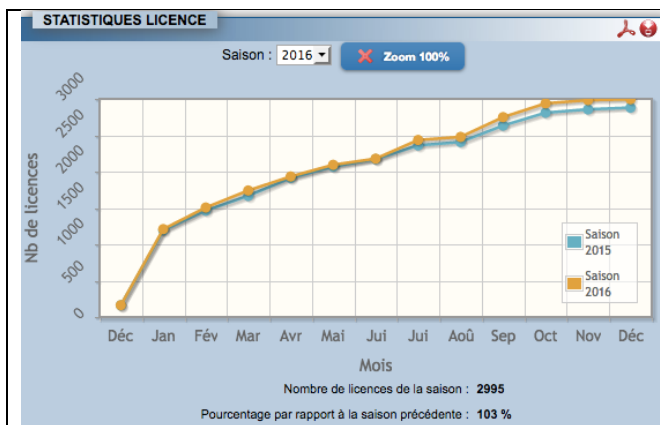
## **B- Rapport de la secrétaire Sylvaine DELTOUR**

### **Analyse des licenciés en Rhône Alpes en 2016**

Le tableau relatif à l'état des licenciés des clubs et de comités départementaux, joint à la page 2 de ce bulletin relatif à l'Assemblée Générale du comité Rhône Alpes de CK, ainsi que les données et camemberts issus de l'extranet fédéral sont intéressants à analyser.

### **Quelles sont les principales évolutions et remarques à tirer au niveau global de la Région ?**



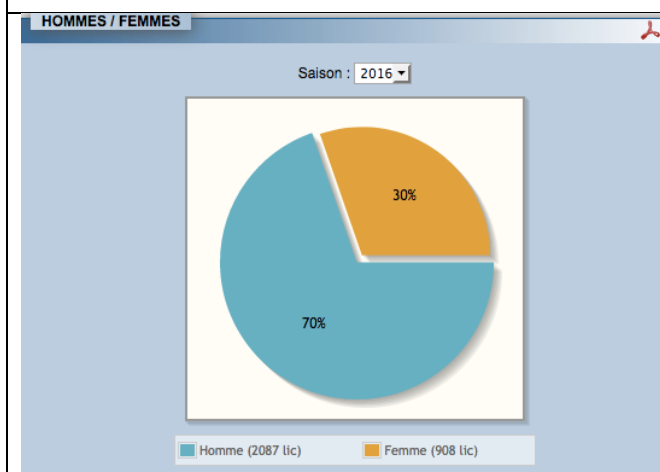


Le nombre de licenciés en Rhône Alpes progresse doucement... Encore un petit pas de 4% cette année grâce à un bel automne et un recrutement de fin de saison.

Nous étions donc 2995 licenciés en 2016 alors qu'au niveau national nous constatons une baisse de 2 %.

La dynamique est là !

Avec les licenciés de l'Auvergne (475), nous allons être autour de 3500 licenciés, 3<sup>ème</sup> région de France mais loin encore de la Bretagne (5200) et de la Nouvelle Aquitaine 4700 licenciés.

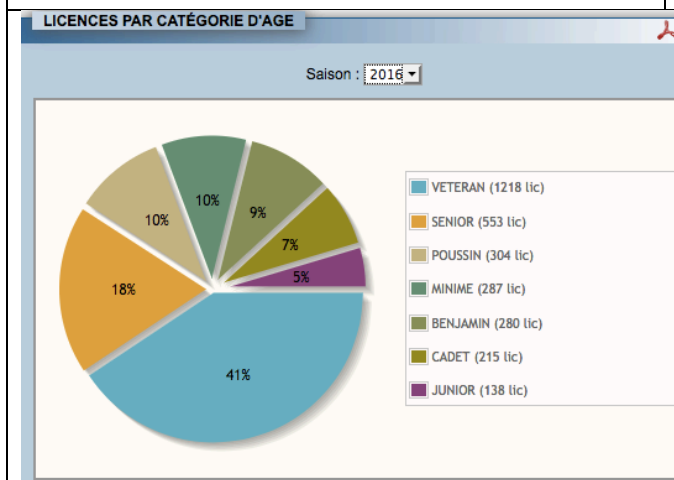


La part des féminines ne progresse pas et reste stable à 30%.

Une évolution notoire en 10 ans (25% de femmes en 2006 à 30% en 2016)

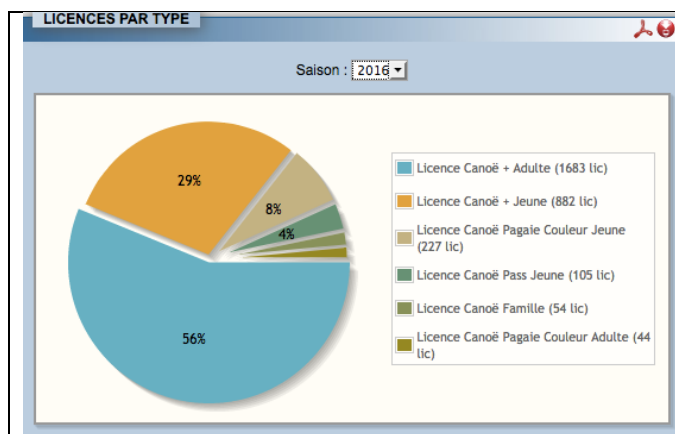
Comment les clubs peuvent-ils accueillir encore plus de filles ?

Les solutions sont connues : améliorer les conditions d'accueil (locaux), renforcer l'encadrement féminin et l'adaptation des propositions pédagogiques...



Nos vétérans continuent à progresser en Rhône Alpes, représentant actuellement 41% de nos licenciés des clubs (33% en 2006). Comment mieux prendre en compte cette masse de pratiquants ? Sans doute en structurant mieux et plus notre offre de loisirs sportifs !

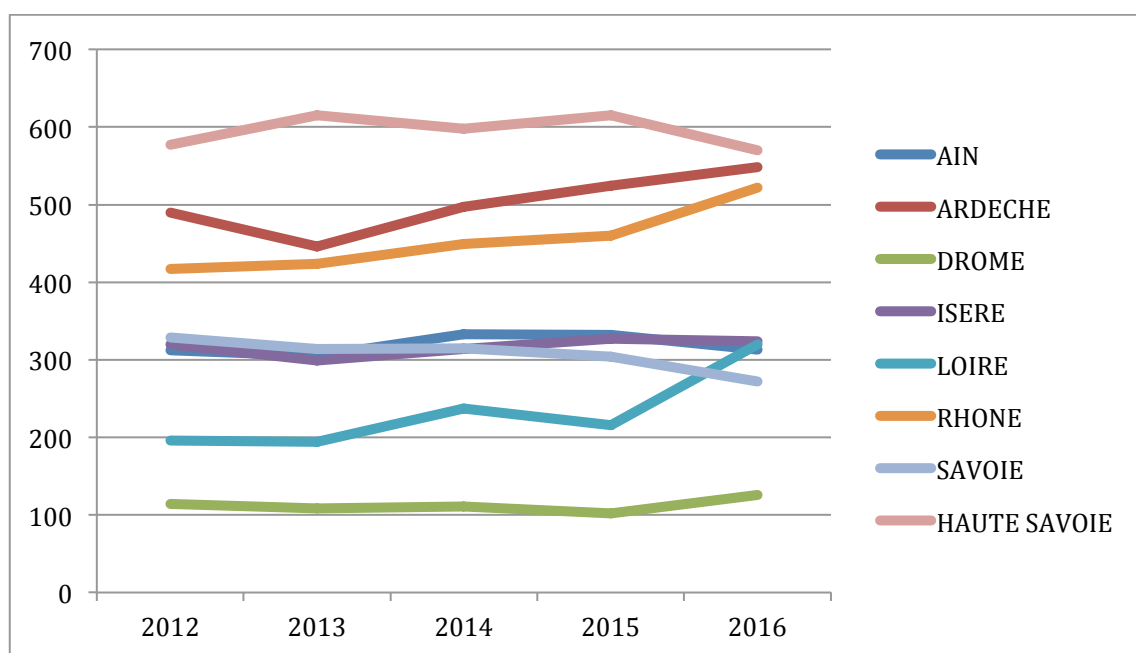
Par contre, baisse de 8% en dix ans des licenciés séniors... Quelles explications ? Stabilité inquiétante du pourcentage de cadets (7%) et juniors (5%)



Baisse cette année des Cartes Canoë + jeunes représentant 29% de nos adhérents (31% au niveau national).

Mais on note une augmentation des licences pagaias couleurs passant de 4% à 9% du nombre de licenciés de même que les Pass Jeunes (4%) encore peu utilisés par les clubs.

### Evolution des licenciés par départements :



Ces tendances départementales sont largement dépendantes de la dynamique de certains « gros clubs » à la hausse ou à la baisse et du choix de certaines licences pouvant remplacer les CC+...

On observe cependant en cinq ans :

- Une hausse régulière dans le Rhône et en Ardèche. Ce département se caractérise par le nombre important de jeunes (plus de licenciés jeunes que d'adultes).
- Une belle progression dans la Loire grâce, notamment, à la dynamique du club B2LF
- Un sursaut encourageant de tous les clubs de la Drôme mais toujours peu de jeunes.
- Une stabilité des comités Ain, Isère, Savoie (avec de très nombreux jeunes mais une petite baisse due à une perte d'adhérents du club de la Haute Isère)
- Une baisse en Haute Savoie due à la diminution de licenciés dans tous les clubs mais partiellement compensée par la progression de Thonon...

### Les cartes temporaires :

Je renouvelle ma recommandation faite l'année dernière concernant les cartes tempo. En effet, tous les clubs ne jouent pas encore le jeu fédéral « un pratiquant-un titre ». La responsabilité du président est engagée dès que du matériel est fourni et si plus est, si un encadrement est mis à disposition aux publics variés accueillis !

## C- Rapport du bilan financier Sylvain LOUVEL Trésorier

Pour 2016 le résultat de l'exercice est de 200.370€ avec un résultat positif de 18.786€. Cet excédent s'explique par des dépenses prévues et non réalisées par rapport au prévisionnel. Les principales étant 5.000€ de salaires et le reste dû à une diminution des dépenses liées aux stages.

### Quelques points importants pour cette année 2016 :

#### Les produits :

##### Participation stagiaires :

En baisse de 49.756€ à 42.680€.

Cette diminution est à mettre en relation avec la baisse des dépenses réalisées sur ce poste.

##### Les subventions :

- Le CNDS est en baisse de 28.505€ en 2015 et pour 2016 il a été de 26.500€ soit une **baisse de 3000€**.

- La Région Rhône Alpes baisse également puisque l'année précédente nous avons perçu 42.856€ et pour cette année 30.552€ soit une **baisse de 12.300€**.

##### Partenariat

-Le partenariat avec la CNR pour la mise en valeur des sites CNR est passé de 45.000€ en 2015 à 40.000€ en 2016

Ce partenariat est reconduit pour 3 ans et la convention est à signer prochainement. Le montant reste de 40.000€ pouvant monter à 45.000€ sur justification d'animation supplémentaire.

##### La FFCK :

-Quote-part licences : 21.009€ contre 23.009€ l'année précédente malgré une augmentation du nombre de licenciés.

Cette diminution est due à un bonus donné en 2015 par la FFCK pour l'augmentation de licences.

Dans FFCK divers il apparait un montant de 18390€ non prévu dans le prévisionnel qui correspond aux inscriptions de 2 courses dont les Championnats de France slalom de Bourg St Maurice, somme apparaissant en dépenses dans les prestations extérieures, Le CRRACK n'ayant servi que de boîte à lettre.

#### Les charges :

##### Les aides aux projets sportifs :

Pas de comparaison avec les années précédentes car cette année je n'ai pris en compte que les stages sportif, la TRASS et le challenge jeunes.

J'ai exclu d'autres budgets comme les formations qui mériteraient une autre analyse à faire ultérieurement.

Prestations	6359€
Déplacements	9763€
Hébergements	13617€
Repas	16552€
Divers	7278€
<b>Total :</b>	<b>53571€</b>

Les aides aux clubs: 26.000€

Le financement avec le partenariat CNR représente 21500.

Pour 2016 le comité a investi :

- Achat de 2 jeux de cellules Tag Heuer 2400€.

- Achat d'un deuxième jeu de 3 chrono-imprimantes 1209€

- Achat d'un canoë de course en ligne 1000€

Soit un total de 4609€ pour l'immobilisation.

Le budget prévisionnel 2017 sera à affiner avec les projets de l'Auvergne après la fusion.

### Rapport adopté à l'unanimité des clubs présents



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

